

mercredi 1 février 2012

Amis de la Ferme de Bel-Air à Frangy (Haute-Savoie)

Le blog de l'Association Historique pour la sauvegarde de Bel-Air et du Patrimoine de Frangy

Conseil Municipal décembre 2011 à Frangy

Extrait Compte rendu du Conseil Municipal du 13 décembre 2011 à Frangy

14 - Questions diverses - Périmètre de Protection au titre des bâtiments historiques de la Ferme de Bel-Aira crée une servitude d'un rayon de 500m autour du monument protégé.

"... Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, l'enquête publique actuellement en cours, qui concerne la modification du périmètre instauré par les bâtiments historiques qui protège la Ferme du Bel-Air. Cette enquête porte sur la possibilité d'instaurer un périmètre plus restreint que le périmètre initial.

Or il s'avère que l'instauration d'un périmètre, même restreint a des incidence fortement négatives sur le développement de la ferme et sur l'avenir professionnel des jeunes agriculteurs qui l'exploitent.

C'est pourquoi, les membres du Conseil Municipal demandent à Monsieur le Maire de rencontrer Monsieur le Commissaire enquêteur et de consigner dans un registre d'enquête publique, leur volonté de faire supprimer en totalité ce périmètre.

Monsieur le Maire répond qu'il rédigera ses observations en ce sens et qu'il contactera Monsieur le Préfet, pour lui exposer la situation et lui demander la suppression totale de ce périmètre" (*)

Commentaires - Comme nous vous l'annoncions, la fréquence de **publication des comptes-rendus** des délibérations du conseil municipal de Frangy sur Internet nous semblait bien différente de celle de l'affichage depuis de nombreux mois. Même si nous étions informés dans les grandes lignes par nos amis, le temps nous a manqué pour aller "consulter" fidèlement les tableaux d'affichage officiel « à la porte de la mairie » du village.

Il est de notre devoir d'informer tous nos amis, nos **défenseurs**, les services et représentants de l'État, les **médias**, mais aussi par cette grande majorité silencieuse de la population qu'elle soit **locale**, de Haute-Savoie ou d'ailleurs. Il est important qu'au travers toutes nos actions de communication, les plus hautes autorités et le grand public sachent ce qui se passe dans notre village et plus particulièrement à Bel-Air. L'Internet est aussi un outil de mémorisation !

(*) Extrait questions diverses Bel-Air - Compte Rendu du Conseil Municipal du 13 décembre 2011 : Nous avons respecté les caractères gras, et soulignés, employés par la Mairie de Frangy (ndlr)

* * *

Présents : Alain POYRAULT - Evelyne MERMIER - Frédéric DARLOT- Bernard REVILLON - Gilles PASCAL - Yvette BAOT-MONOD - Vincent BAUD - Dominique CONS - François FRANCHET - Avédis GOUYOUMDJIAN- Philippe MICHEL - Jean PHILIPPE - **Patrick HABELLON** - Alain CHAMEAU - Nathalie BRACHON-DAUBEUF .

Excusés: Christophe PERRON Monsieur Vincent BAUD a été élu secrétaire de séance.

Source : <http://fermedebelairfrangy.blogspot.com/2012/02/conseil-municipal-decembre-2011.html?spref=tw>

mercredi 1 février 2012

Conseil Municipal de janvier 2012 à Frangy

Extrait Compte rendu du Conseil Municipal du 10 janvier 2012 à Frangy

1 - Approbation du compte rendu du Conseil Municipal, en date du 13 Décembre 2011

"Monsieur Frédéric DARLOT demande à ce qu'apparaisse dans le compte rendu du 13 Décembre 2011 les questions/réponses qui ont été faites et qui concernent la délibération prise pour la réalisation d'un emprunt auprès du Crédit Mutuel Savoie Mont Blanc et celle concernant la réalisation d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel Savoie Mont Blanc.

Monsieur Frédéric DARLOT avait alors exposé qu'un recours auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE avait été déposé, pour contester la légalité de ces deux délibérations pour prise illégale d'intérêt.

Monsieur Patrick HABELLON avait alors demandé quel était l'auteur de ce recours, Monsieur Frédéric DARLOT lui répondait que Monsieur MAROY Jean-Philippe, ancien secrétaire général de la Commune avait saisi le Tribunal administratif et déposé un recours contre Monsieur le Maire, pour excès de pouvoir et prise illégale d'intérêt.

Le Conseil Municipal approuve sans autre observation le compte rendu du Conseil Municipal en date du 13 décembre 2011." (*)

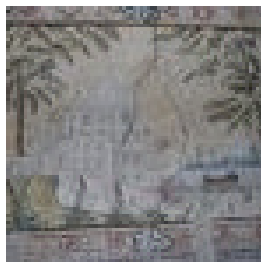
(*) Extrait délibération N° 1 - Compte Rendu du Conseil Municipal du 10 janvier 2012 : Nous avons respecté les caractères gras, et soulignés, employés par la Mairie de Frangy (ndlr)

Commentaires - Comme nous vous l'annoncions, la fréquence de **publication des comptes-rendus** des délibérations du conseil municipal de Frangy sur Internet nous semblait bien différente de celle de l'affichage depuis de nombreux mois. Le temps nous a manqué pour aller "consulter" fidèlement les tableaux d'affichage officiel « à la porte de la mairie » du village.

Il est normal d'informer les frangypons, les comptes-rendus n'étant plus publiés.

L'Internet est aussi un outil de mémorisation !

Source <http://fermedebelairfrangy.blogspot.com/2012/02/conseil-municipal-de-janvier-2012.html>



Ferme de Bel-Air

[@FermedeBelAir](#) Voir le profil complet →

Frangy, Haute-Savoie, France

L'Association historique de Frangy pour la sauvegarde de la Ferme de Bel-Air a pour objectif principal de participer à la sauvegarde de l'ensemble du domaine

<http://fermedebelairfrangy.blogspot.com>